



ENTENTE SPORTIVE LANDUDEC-GUILER  
**TROC ET PUCES - DIMANCHE 8 MARS 2026**

SALLE DES SPORTS - Rue Des Ecoles - 29710 Landudec

**FICHE D'INSCRIPTION**

**Fiche d'inscription à retourner au plus vite à :**

Valentine Perrot - Menez Kerlaëron - 29710 Plözévet ou [eslgfootball@gmail.com](mailto:eslgfootball@gmail.com)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... E-mail : .....

Carte d'identité n° ..... Délivrée : ..... à .....

Permis de conduire n° ..... Délivrée : ..... à .....

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 troc et puces dans l'année

Tarifs : 4€00 le ml x ..... lm soit ..... Euros (sans table)

5€50 le ml x ..... lm soit ..... Euros (avec table)

**Règlement à l'ordre du ESLG**

Le ...../...../.....

Signature

**Règlement du Troc & Puces**

Art 1 : Le troc & puces est ouvert à tous, professionnels, particuliers et associations.

Art 2 : L'ESLG décline toutes responsabilités en cas de vol, casse et dégradations dans l'enceinte et aux abords de la manifestation

Art 3 : Les exposants s'engagent à rendre les emplacements propres

Art 4 : Les inscriptions seront enregistrées, lorsque les bulletins dûment remplis et accompagnés du règlement seront parvenus aux organisateurs

Art 5 : Les exposants seront prêts à recevoir le public dès 9h et s'engagent à ne pas déballer avant 18h

Art 6 Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente pour la restauration rapide

Art 7 L'accueil des exposants se fera à partir de 7H et jusqu'à 8h30

Art 8 : Les exposants doivent se confronter à la loi concernant la vente-déballage

Art 9 : Tout désistements devra être signalé au plus tard 72h avant la date du troc & puces soit avant le 5 mars 2026

Art 10 : Les exposants disposent d'une collation offerte entre 9h et 11h30

Art 11 : Les tarifs appliqués sont les suivants : 4€ le mètre sans table et 5€50 le mètre avec table